

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

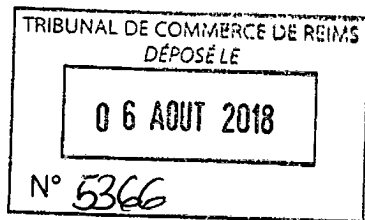
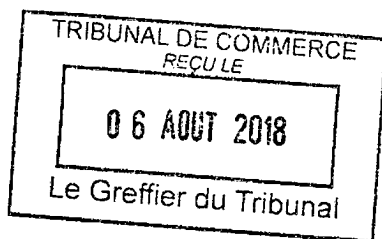
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00039

Numéro SIREN : 335 480 398

Nom ou dénomination : A LA REINE BLANCHE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 5366



Comptes annuels

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Pour copie certifiée conforme

LA REINE BLANCHE

14 RUE CONDORCET

51100 REIMS

Tél. 03 26 47 46 68

Fax. 03 26 47 46 68

APE : 4771Z -

Siret : 33548039800015

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	438 598		438 598	438 598
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	61 733	61 733		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150	7 150		79
Autres immobilisations corporelles	312 661	231 354	81 307	89 376
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 705		1 705	1 630
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	821 877	300 237	521 640	529 714
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	599 545	54 791	544 754	811 598
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	34 158		34 158	16 680
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	147 934		147 934	3 605
Charges constatées d'avance (3)	26 205		26 205	32 435
TOTAL ACTIF CIRCULANT	807 842	54 791	753 051	864 318
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 629 719	355 028	1 274 691	1 394 032
(1) Dont droit au bail			385 241	385 241
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	410 821	360 698
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	101 388	50 123
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	556 209	454 821
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 246	246 927
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 012	16 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 557	427 275
Dettes fiscales et sociales	229 573	173 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 094	75 509
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	718 483	939 212
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 274 691	1 394 032
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 695	71 528
(1) Dont à moins d'un an (a)	705 787	867 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		175 399
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 947 292	1 481 421
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 802	273
Chiffre d'affaires net	1 957 094	1 481 694
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 929	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	26 755	40 267
Autres produits	4	73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 988 782	1 522 033
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	972 034	947 913
Variations de stock	293 599	-126 388
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	296 056	274 703
Impôts, taxes et versements assimilés	6 544	6 990
Salaires et traitements	189 361	181 245
Charges sociales	57 019	56 621
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 674	17 634
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		37 188
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	228	140
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 831 515	1 396 047
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	157 267	125 986
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		2
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	8 536	16 283
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	8 536	16 283
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 536	-16 281
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	148 731	109 706

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 590	42 202
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	10 590	42 202
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 590	-42 202
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	36 752	17 381
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 988 782	1 522 036
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 887 393	1 471 913
BENEFICE OU PERTE	101 388	50 123
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		15 081
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LA REINE BLANCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 274 691 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 101 388 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 10 455 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	438 598			438 598
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	438 598			438 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150			7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	277 125	8 000		285 125
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 011	525		27 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	373 019	8 525		381 544
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	1 630	75		1 705
Immobilisations financières	1 660	75		1 735
ACTIF IMMOBILISE	813 277	8 600		821 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 525	75	8 600
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 525	75	8 600
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

Le fonds de commerce ne nécessite pas de dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 071	79		7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	197 318	15 103		212 422
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 441	1 491		18 932
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	283 563	16 674		300 237
ACTIF IMMOBILISE	283 563	16 674		300 237

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 62 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 705		1 705
Créances de l'actif circulant :			
Autres	34 158	34 158	
Charges constatées d'avance	26 205	26 205	
Total	62 068	60 363	1 705

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 718 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	36 246	23 550	12 695	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	20 012	20 012		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 557	380 557		
Dettes fiscales et sociales	229 573	229 573		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 094	52 094		
Produits constatés d'avance				
Total	718 483	705 787	12 695	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 068			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	53 350			
(**) Dont envers Groupe et associés	19 892			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 928
EMPRUNTS INTERETS COURUS	120
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	9 581
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	3 380
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 878
Total	24 888

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	26 205		
Total	26 205		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

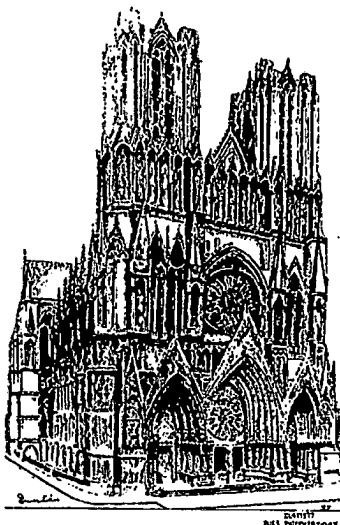


A LA REINE BLANCHE

Société pas Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Laurent PATÉ

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, rue Buirette - 51100 REIMS
Téléphone : 03 26 84 97 57 - Télécopie : 03 26 84 97 58
cabinet.laurent.pate@wanadoo.fr

Laurent PATE
EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT JUDICIAIRE
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette
51100 - REIMS
☎ 03 26 84 97 57

A LA REINE BLANCHE

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

SIRET N° 335 480 398
Code NAF : 524C

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

A LA REINE BLANCHE

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS S

SIRET N° 335 480 398

Code NAF : 524C

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 30 juin 2017, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société "A LA REINE BLANCHE", tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidence. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Mes travaux n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être porté à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à l'obligation de justification de mes appréciations

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
Laurent PATE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA LA REINE BLANCHE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		14 RUE CONDORCET 51100 REIMS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 5 4 8 0 3 9 8 0 0 0 1 5		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	438 598	AI		438 598
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	61 732	AQ	61 732	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 150	AS	7 150	
		Autres immobilisations corporelles	AT	312 660	AU	231 354	81 306
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	30	BE		30
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 705	BI		1 705
	TOTAL (II)			BJ	821 877	BK	300 236
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	599 544	BU	54 790	544 754
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	39 157	CA		39 157
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	147 934	CG		147 934	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 205	CI		26 205	
	TOTAL (III)	CJ	812 841	CK	54 790	758 051	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 634 719	IA	355 027	1 279 691	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		385 240	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA LA REINE BLANCHE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	410 820	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	101 388	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	556 208	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 245	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	25 012	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	380 557	
	Dettes fiscales et sociales			DY	229 572	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	52 094	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	723 482		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 279 691		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	710 787
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 947 292	FB		FC	1 947 292	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	9 801	FH		FI	9 801	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 957 094	FK		FL	1 957 094	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 928	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	26 754	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 988 781
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	972 034	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	293 598	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	296 055	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 543	
	Salaires et traitements*					FY	189 360	
	Charges sociales (10)					FZ	57 018	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	16 674
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	227	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 831 514
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	157 266	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 536	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	8 536	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 536)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	148 730	

Désignation de l'entreprise SA LA REINE BLANCHE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 590	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 590	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 590)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 752	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 988 781	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 887 393	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	101 388	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	42	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 439		
		1 150		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA LA REINE BLANCHE**Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	438 598	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9	11 433	KK		KL
		Sur sol d'autrui	M1	50 298	KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	7 150	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		277 124	KV		KX
		Matériel de transport *			KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		27 010	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LJ
	Avances et acomptes			LK		LM	
	TOTAL III	LN	373 018	LO		LP	8 524
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP	30	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 630	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	1 660	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	813 277	OH		OJ	8 599
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 3	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	438 598	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	11 433	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	50 298	MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	7 150	ML
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM	285 124	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	27 535	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MY		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		NZ		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NF	
	TOTAL III	IY		NG	381 543	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		OW
		Autres participations	IO		OX		OZ
Autres titres immobilisés		II		2B	30	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 705	2G	
TOTAL IV		I3		NI	1 735	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	821 877	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2018
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA LA REINE BLANCHE**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		FE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	QP	QQ	QR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA LA REINE BLANCHE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	81 545	6P		6R	26 754	6S	54 790	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	81 545	TY		TZ	26 754	UA	54 790	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	81 545	UB		UC	26 754	UD	54 790
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	26 754				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA LA REINE BLANCHE										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	1 705	UV		UW	1 705				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 151		2 151						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	37 006		37 006						
	Charges constatées d'avance			VS	26 205		26 205						
	TOTAUX			VT	67 067	VU	65 362	VV	1 705				
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
			VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	36 245		23 550		12 695					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	120		120							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	380 557		380 557							
Personnel et comptes rattachés			8C	30 221		30 221							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	37 028		37 028							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	17 995		17 995							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	140 450		140 450							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 877		3 877							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	24 892		24 892							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	52 094		52 094							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	723 482	VZ	710 787		12 695					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	18 068	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	53 350	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LA REINE BLANCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 279 691 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 101 388 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 10 455 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	438 598			438 598
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	438 598			438 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 150			7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	277 125	8 000		285 125
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 011	525		27 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	373 019	8 525		381 544
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	1 630	75		1 705
Immobilisations financières	1 660	75		1 735
ACTIF IMMOBILISE	813 277	8 600		821 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 525	75	8 600
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 525	75	8 600
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

Le fonds de commerce ne nécessite pas de dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 434			11 434
- Constructions sur sol d'autrui	50 299			50 299
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 071	79		7 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	197 318	15 103		212 422
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 441	1 491		18 932
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	283 563	16 674		300 237
ACTIF IMMOBILISE	283 563	16 674		300 237

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 705		1 705
Créances de l'actif circulant :			
Autres	39 158	39 158	
Charges constatées d'avance	26 205	26 205	
Total	67 068	65 363	1 705

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 723 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	36 246	23 550	12 695	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	25 012	25 012		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 557	380 557		
Dettes fiscales et sociales	229 573	229 573		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 094	52 094		
Produits constatés d'avance				
Total	723 483	710 787	12 695	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 068			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	53 350			
(**) Dont envers Groupe et associés	24 892			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 928
EMPRUNTS INTERETS COURUS	120
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	9 581
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	3 380
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 878
Total	24 888

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	26 205		
Total	26 205		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Charges et produits d'exploitation et financiers**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A LA REINE BLANCHE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 14, rue Condorcet, 51100 REIMS
335 480 398 RCS REIMS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

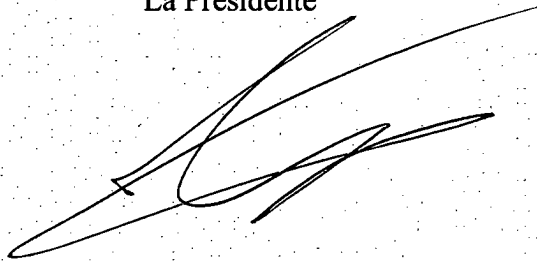
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 101 388,42 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 512 208,99 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'La Présidente'.